

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/20/2017014374/justel>

Dossier numéro : 2017-12-20/06

Titre

20 DECEMBRE 2017. - Arrêté ministériel fixant pour l'année 2017 les moyens disponibles pour les indemnités de rachat de certificats verts par les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité, visées à l'article 6.4.14/3 de l'Arrêté sur l'Energie du 19 novembre 2010 (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 15-01-2018 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 28-12-2017 page : 116240

Entrée en vigueur : 28-12-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2017-12-22/17, art. 2, 002; En vigueur : 15-01-2018>